

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 2 FEVRIER 2016

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h37.

- Sont présents 17 membres sur 24 . (cf liste d'émargement ci-jointe-annexe1)
- Est excusé M.Larhantec
- Sont absents : M.Bihan-Mme Huon-M.Le Guedes-M.Le Cunuder-Mme Lacut

Mme Faccenda souhaite la bienvenue à Mme Compois, directrice adjointe de l'UJ.AMIR, nommée par les services de la Direction Académique pour un mandat de 3 ans. Mme Faccenda propose que chacun se présente à Mme Compois.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Mme Faccenda propose la candidature de M.Brigant, représentant des personnels enseignants et d'éducation en tant que secrétaire de séance.
- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du CA du 23 novembre 2015.
Pour : 17 Absentions : 0 contre : 0
- Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié :
 - Point II-4 : présentation de la section bilingue français-breton
 - Point V : la parole au Conseil Vie Collégienne
 - Point VI : questions diverses

Pour : 17 Absentions : 0 contre : 0

POINT I- Vic de l'établissement

1. Point sur la répartition des moyens-DGH rentrée 2016

Mme Faccenda explique aux membres du Conseil d'Administration ce qu'est une Dotation Globale horaire et en fait une présentation, en indiquant que celle-ci ne sera pas soumise au vote. Elle indique également que cette ventilation a été présentée à la commission permanente du vendredi 29 janvier 2016, dont le compte-rendu est accessible sur le site du collège.

Mme Faccenda indique que la Dotation Globale Horaire lui a été transmise le 14 janvier 2016. Cette dotation s'appuie sur les prévisions d'effectifs remontées au mois de décembre 2015 et sur la structure de l'établissement.

Prévision collège			Prévision DSDEN		
Niveau	Nbre d'élèves	Divisions	Niveau	Nbre d'élèves	Divisions
6ème	99	4	6ème	101	4
5ème	90	3	5ème	89	3
4ème	86	3	4ème	85	3
3ème	90	3	3ème	93	4
Total	365	13	Total	368	14

Mme Faccenda précise que lors du dialogue de gestion du 19 janvier dernier aux services de la Direction Académique, la base de 14 divisions pour la rentrée prochaine a été retenue ; Il est possible que les élèves soient plus nombreux en 5ème que 3ème, d'où le maintien de ces 14 divisions .

Mme Faccenda indique que la DGII se compose de 412,5 heures réparties ainsi :

- 384,50 heures postes
- 23 Heures Supplémentaires Année
- 5 Indemnités pour Mission Particulière (hors face-à -face pédagogique et non intégrées dans la ventilation des moyens par discipline)

Soit **407,5 heures d'enseignement** à répartir sur **14 divisions** dans le respect des obligations horaires.

Mme Faccenda indique également que 6 collègues de l'établissement ont fait une demande de temps partiel et ne peuvent donc pas se voir attribuer d'HSA.

Mme Faccenda précise que cette dotation est dans le cadre de la Réforme 2016 calculée à la structure :

- 26h hebdomadaire par division X 14 divisions = 364h
- 2,75h de marge hebdomadaire par division X 14 = 38,5h (3h à compter de la rentrée 2017)
- 5h notamment pour l'allemand puisque la bilangue va être maintenue dans 2 établissements du bassin. En effet Mme Cadiou va assurer des ateliers dans trois écoles primaires (à définir) du secteur de recrutement et proposera une journée d'accueil au collège pour les autres. un atelier sera également assurée par le professeur des écoles de Locquirec.

Mme Faccenda indique que le pôle breton n'apparaît pas dans cette ventilation, les heures nécessaires étant subventionnées par le rectorat.

Mme Faccenda présente aux membres du conseil d'Administration les nouveaux horaires par discipline à compter de la rentrée 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la Réforme :

- pour les 6èmes (inclus dans le cycle 3) : 23h d'enseignements communs et 3h d'AP – la journée ne devant dépasser 6h
- pour les élèves du cycle 4 (5ème-4ème-4ème) : 22h d'enseignements communs et 4h d'enseignement complémentaires (AP et EPI)

S'appuyant sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, Les enseignements obligatoires se répartissent en enseignements communs à tous les élèves et en enseignements complémentaires : accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires qui contribuent à la diversification et à l'individualisation des pratiques pédagogiques.

Mme Faccenda présente la ventilation des moyens aux membres du Conseil d'Administration (cf. annexe 2 : tableau moyens collège):

Discipline	Heure poste	BMP	HSA
lettres classiques	14h00	-	0
lettres	32h40	17h50	2
allemand	9h00	5h50	0
anglais	34h00	10h00	2
espagnol	18h00	-	2
Histoire / géo	36h00	6h00	4
maths	52h00	-	1
techno	18h00	6h00	3
physique	18h00	-	2
SVT	18h00	9h00	1
Éducation Musicale	18h00	-	2
Arts plastiques	14h00	-	0
EPS	40h00	9h00	4
Total	321h40	63h00	23

Mme Quénéa, représentante de la mairie, s'interroge sur le devenir des élèves de 5^e qui ont déjà commencé l'allemand et le breton.

Mme Faccenda répond que la réforme sera appliquée sur tous les niveaux dès la rentrée prochaine et que la section bilingue et le breton sont maintenus.

"Si aucun élève de 5^e ne choisit l'allemand en LV2 l'an prochain, que deviendront les moyens affectés à l'allemand ?" demande Mme Rémond.

En toute logique il devrait y avoir un groupe d'allemand souligne Mme Faccenda sinon les moyens seront affectés à l'espagnol car les effectifs seront conséquents.

18h11 : arrivée de M. Bihan

18h13 : arrivée de Mme Huon

2. Point sur la mise en œuvre de la réforme-entrée 2016

Mme Faccenda indique que le conseil pédagogique s'est réuni à trois reprises : le 26 novembre 2015, le 11 janvier 2016 et le 28 janvier 2016 afin de travailler à la mise en œuvre de la Réforme en lien avec le projet d'établissement en construction et le contrat. Les comptes-rendus de ces 3 conseils sont accessibles sur le site du collège.

Lors du dernier conseil pédagogique, il a été proposé pour l'AP :

- en 6^{ème} : autour de l'enseignement de français, mathématiques et documentation
- en 5^{ème} : 1 heure d'AP et 3 heures d'EPI
- en 4^{ème} : 2h d'AP et 2 heures d' EPI
- en 3^{ème} : 1h d'AP et 3 heures d'EPI

Les EPI s'inscrivent dans l'un des **8 thèmes de travail** suivants :

- Corps, santé, bien-être, sécurité en 5ème
- Culture et création artistiques en 5ème
- Transition écologique et développement durable en 3ème
- Information, communication, citoyenneté en 4ème
- Langues et cultures de l'Antiquité en 4ème et 3ème
- Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales
- Monde économique et professionnel en 3ème
- Sciences, technologie et société en 3ème

Mme Faccenda informe que dans le cadre de cette mise en œuvre, l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation ont tous participé à une journée de formation interdisciplinaire au mois de janvier.

La deuxième partie de la formation aura lieu :

- le mercredi 3 février 2016 de 13h30 à 16h30 autour du cycle 4 en présence de M.David, inspecteur référent du collège
- le jeudi 25 février 2016 de 16h à 19h autour du cycle 3, en présence de M.David, de Mme Richert, IEN 1^{er} degré et des professeurs des écoles du secteur de recrutement.

D'autres temps de formation auront lieu à partir du mois d'avril prochain au niveau disciplinaire puis avec l'ensemble des équipes du collège pour l'organisation de la rentrée 2016.

Un courrier d'information sera remis aux familles.

3. Information sur le projet plan numérique 2016

Mme Faccenda indique que le collège a participé à l'appel à projets « Collège Numérique et innovation pédagogique 2016 » et que le dossier de candidature a été retenu pour être présenté dans les jours qui viennent au ministère de l'Éducation Nationale.

Les projets ont été étudiés par les services du Rectorat d'Académie et du Conseil départemental au vu de leur qualité pédagogique, Des possibilités d'accompagnement techniques du Rectorat, Des priorités et capacités financières du Conseil départemental

Ainsi, sur les 16 projets présentés par des établissements publics, 10 ont été validés et remontés au Ministère de l'Éducation Nationale, il s'agit des projets des collèges : Pen Ar Ch'leuz à Brest, Kerhallet à Brest, Keranroux à Brest, Saint Exupéry à Lesneven BREST, Kerzourat à Landivisiau, Kervihan à Fouesnant, Kerzouar à Saint Renan, Quatre Moulins à Brest, et Parc Ar C'hoat Yves Cotty MOELAN SUR MER

Sous réserve d'une décision favorable du Ministère de l'Éducation Nationale, le Département vous communiquera prochainement la partie du matériel qu'il envisage de financer au regard de votre projet.

La réalisation de ce projet est en cohérence directe avec les 3 objectifs du contrat d'objectifs de l'établissement et la conception du nouveau projet d'établissement.

Ce plan numérique au collège et le développement des nouvelles technologies : faire évoluer les conditions d'apprentissage ainsi que les pratiques pédagogiques et favoriser les innovations pour valoriser la réussite de tous les élèves.

Mme Faccenda présente les objectifs, axes de travail, actions existantes et à venir :

Objectifs :

- Individualiser les apprentissages.
- Différencier les supports et les stratégies d'enseignements.
- Proposer des parcours différents selon les besoins des élèves.
- Ouvrir le collège sur le territoire et le monde.

Axes des travail :

- Développement d'une **pratique citoyenne et responsable du numérique** par les élèves et les différents usagers.
- Enrichissement des **pratiques collaboratives** et des **travaux interdisciplinaires**.
- Renforcement de **la place et du rôle des familles** dans le parcours scolaire des enfants
- **Rayonnement territorial** dans le cadre des différents liaisons tant au niveau départemental qu'académique :
 - construire une continuité numérique sur la zone de recrutement
 - inscrire le collège dans une dynamique locale, académique et nationale de développement des usages du numériques

Pour les élèves et les professeurs, le plan numérique favorisera **l'émergence de pratiques pédagogiques innovantes** participant à une participation accrue dans les apprentissages, à des enseignements interactifs et enrichis ainsi qu'à une plus grande diversité des ressources pédagogiques. Le Développement de l'usage du numérique permettra de maîtriser le socle de connaissances et de compétences, vaincre le décrochage scolaire et réduire les inégalités.

Pour les parents, ce plan permettra **un suivi de la scolarité facilité** (Pronote : absences, bulletins, cahier de textes...), **une participation active à la vie de l'établissement**, **une dématérialisation des démarches administratives** et un **accès à des contenus et services aux élèves** (accompagnement individualisé, accès aux supports de cours...).

Actions existantes :

- l'éducation aux médias par la création d'un journal numérique.
- l'apprentissage à la recherche documentaire via internet pour tous les élèves de 6^{ème}.
- la généralisation de l'utilisation de la tablette en cours de français, histoire-géographie, anglais et EPS.
- la généralisation de l'utilisation du TNI en cours d'histoire-géographie.
- la publication d'articles rédigés par les élèves sur le site du collège.
- la participation à des ateliers itinérants sur la robotique proposés par la Cité des Télécoms.
- l'utilisation de l'imprimante 3D en cours de technologie.
- le robot Nao : apprentissage de sa programmation par les élèves de 3^{ème}. (par exemple : lecture de contes aux élèves de l'école maternelle et de l'école primaire de Lanmeur.)
- la prévention sur l'utilisation des nouvelles technologies pour les élèves via le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.
- la publication hebdomadaire d'un bulletin d'information des personnels, d'un bulletin d'information des élèves, d'un bulletin des parents d'élèves

Dans l'avenir :

- **Poursuivre et généraliser le travail interdisciplinaire.**

Exemple : français-technologie autour de Nao : théâtralisation d'histoires dans le cadre de la liaison cycle 3.

- **Poursuivre la réflexion autour de la construction d'un EPI sur la communication et le numérique.**
- **Responsabiliser l'utilisation du numérique :** travailler sur l'élaboration de la charte de l'utilisation du numérique avec les membres du Conseil Vie Collégienne (élèves, personnels, parents), impulsant une dynamique collective et responsabilisant tous les usagers.
- **Mutualiser les pratiques innovantes.**
- **Intégrer les écoles du secteur de recrutement** dans le plan numérique.
- **Créer des liens** dans le domaine du numérique **avec le lycée de secteur**, Tristan Corbière à Morlaix.
- **Développer le partenariat avec des Grandes Ecoles** (quand deux Nao se rencontrent avec l'ENSATT de Lannion par exemple).
- **Mettre en place un plan de formation** des personnels aux nouvelles technologies.

"Quand saura-t-on si la candidature pour être collègue numérique est retenue ?" demande M. Lucas. Mme Faccenda annonce que cette décision devrait être connue au cours du mois de mars. Mme Huon, représentante du conseil départemental, précise que les collèges qui sont déjà moteurs sont incités à s'engager dans le numérique et qu'il faut maintenant attendre la décision du ministère."

4. information sur le projet « compostage et réduction du gaspillage alimentaire »

Durant l'année 2014/2015, le collège a été retenu à un appel à projets : « Compostage et réduction du gaspillage alimentaire » en partenariat avec le Conseil Départemental et le Symeed 29 ».

Au mois d'octobre dernier, Labocca a effectué au collège une pesée des déchets sur un repas nommé « Test ».

Une réunion de travail sur ce repas test en présence de M. Ulrich de Morlaix Communauté, de l'Association Vert le jardin, des agents et membres de l'Agenda 21 a eu lieu le 20 janvier dernier afin de trouver des axes d'amélioration pour le second repas le jeudi 17 mars prochain.

Mme Faccenda présente aux membres du Conseil d'Administration les résultats de cette première pesée, résultats qui serviront d'appui pour le deuxième repas test ainsi que pour la sensibilisation des membres de la communauté éducative.(cf annexe 3)

Lors de cette réunion, il a également été décidé de mettre en place un concours de dessin sur ce thème pour l'ensemble des élèves de 6ème lors de l'accompagnement personnalisé mais aussi pour tout élève souhaitant y participer. Un moyen d'informer les usagers.

L'association « Vert le jardin » viendra également au 3ème trimestre sensibiliser les élèves au compostage.

Mme Rémond demande dans quel cadre ce bilan sera présenté aux élèves ?

Mme Faccenda répond qu'il sera présenté en lien avec le CESC, le CVC et l'Accompagnement personnalisé.

M. Lucas précise que la présentation de ce bilan entre également dans le cadre du programme de 5ème de géographie.

Point II. Vie pédagogique et vie scolaire

1-Résidence compagnie Via Canc-Indigo Moon-niveaux 5ème et 3ème

Mme Faccenda présente la résidence d'artistes aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résidence d'artistes est une battle entre des 5èmes (5B et 5D) et des 3èmes (3B et 3C) intitulée « Shakespeare contre Molière! », avec les professeurs de français Mme Cadiou, Mme Hion et M. Besserve.

Une série de scènes emblématiques tirées de « Roméo et Juliette » et de « les fourberies de scapin » seront jouées en théâtre d'objets et papier : une autre façon d'appréhender la langue et la littérature ! Approche théâtrale du texte et du jeu d'acteur, création de saynettes en langue originale et représentation jaloneront cette semaine.

Pour souligner la modernité du propos et la résonance de ces langues issues du XVIème et XVIIème siècles, des airs de pop rock des XXème et XXIème, eux mêmes des thèmes de l'amour et de la passion, seront diffusés.

La première partie de cette résidence a eu lieu le jeudi 28 janvier 2016 autour de la découverte des formes artistiques et de la définition des saynettes.

La deuxième partie aura lieu à la rentrée des vacances de février, les 23, 25 et 26 février avec des ateliers de manipulation et d'écriture de la mise scène.

Le clap de fin aura lieu au mois de mai prochain durant 4 jours pour des répétitions et une belle représentation.

Les objectifs et le budget de cette résidence sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

2-Accueil d'un musicien en cours d'espagnol-niveau 4ème.

Mme l'accenda présente le projet de Mme Lima, professeur d'espagnol, à destination de l'ensemble des élèves de 4ème.

Manuel Salguero donnera un concert-animation pour les 73 élèves de 4èmes hispanisants du collège. Un récital qui sera suivi d'un échange avec l'artiste pour une découverte de la culture espagnole.

Cette action aura lieu le lundi 29 février 2016 de 14h à 17h.

Les objectifs et le budget de ce projet sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

3. Présentation de la section sportive football

Mme Faccenda présente aux membres du Conseil d'Administration le projet d'ouverture d'une section sportive football à la rentrée de septembre 2016 parfaitement intégré dans l'objectif n°2 du contrat d'objectif de l'établissement en terme de construction du parcours des élèves.

Cette section concernerait le niveau 6ème et 5ème pour un effectif total de 24 élèves. Des tests de sélections auraient lieu au mois de mai. M.Cadran encadrerait cette section.

Mme Faccenda indique avoir échangé avec M.Pichet sur l'ouverture de cette section ainsi qu'avec M. Bouget, président du club de Lanmeur, tous deux soutenant ce projet.

Des contacts sont également pris avec la ligue de football.

M. Lucas demande si la sélection des candidats reposera uniquement sur des tests sportifs. Mme Faccenda répond que les dossiers scolaires seront étudiés en complément des tests sportifs.

M. Lucas fait alors remarquer que ces élèves auront un horaire hebdomadaire à 29 h, les deux entraînements de 1,5 h s'ajoutant aux 26 h réglementaires.

Mme Faccenda précise que dès que les élèves dépassent l'horaire légal, une demande de dérogation doit être faite à la Direction Académique et ajoute qu'avec cet accord il sera également possible de dépasser les 6 heures de cours dans la journée.

"Une suite est-elle possible au lycée?" demande M. Lucas. "Oui, en sports étude." répond Mme Faccenda. M

me Rémond demande alors si la mixité sera possible. La réponse de Mme Faccenda est affirmative.

Mme Faccenda demande l'avis des membres du Conseil d'Administration pour l'ouverture d'une section football à la rentrée 2016 :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

4. Présentation de la section bilingue français-breton

Le mardi 5 janvier 2016, Mme Lombardi Pasquier, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Finistère était présente au collège pour informer les familles des écoles de Lanmeur et de Plestin-Les-Grèves sur l'ouverture de la filière bilingue français-breton prévue à la rentrée 2016. Elle était accompagnée par M.Guillou M.David, inspecteurs de breton, ainsi que Mme Richert, Inspectrice du premier degré. Soutenant le projet, étaient également présents Mme Huon et M.Lostanlen, élus au Conseil Départemental et Mmes Le Coz et Lucas, représentantes de la mairie de Lanmeur,

En effet, le collège œuvre depuis plusieurs années à l'ouverture d'une section bilingue français-breton. Comme l'a bien indiqué Mme la Directrice Académique, cette ouverture assurera la continuité de cet enseignement dans le secondaire et son ancrage sur le territoire.

Si à l'ouverture sont prévues 6h d'enseignement en langue bretonne (3 heures de breton et 3 heures d'histoire-géographie), l'objectif à atteindre est bien celui de dispenser un enseignement moitié en français, moitié en breton.

L'ouverture de cette section est conditionnée par la pré-inscription d'au moins 10 enfants issus des filières bilingues des écoles de Lanmeur et de Plestin-Les-Grèves. Toutefois, les parents d'autres écoles ou réseaux, sous réserve que leur enfant ait suivi un enseignement bilingue à l'école primaire peuvent demander l'inscription. Les dérogations demandées seront regardées favorablement.

Dans le cadre de la liaison avec les écoles primaires concernées, les élèves scolarisés en filière bilingue (du CE2 au CM2) seront accueillis une journée pour une découverte du collège et la filière sera présentée lors des portes ouvertes du collège.

L'ouverture d'une section bilingue-français à la rentrée 2016 sous condition d'avoir les effectifs nécessaires est soumise à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Point III : Points financiers

1. Répartition des fonds sociaux :

2357 euros sont à répartir pour cette année 2016. Nous vous proposons de mettre entièrement cette somme sur le fond social collégien.

Mme l'accenda demande l'approbation des membres du Conseil d'Administration pour cette répartition 2016 des fonds sociaux :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

2. admission en non valeur

Ce point est reporté au prochain conseil d'administration, le document nécessaire ne nous étant pas parvenu.

3. don à l'association sportive du collège

Mme l'accenda demande aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir autoriser un prélèvement sur fonds de roulement de 1600 euros afin de permettre à l'Association Sportive du Collège de fonctionner.

M. Le Lay, Trésorier de l'Association Sportive du Collège rappelle qu'une Association Sportive est obligatoire dans tous les collèges et que l'adhésion des élèves est obligatoire pour participer aux activités proposées par cette association. Désormais un forfait de 1200 € est demandé pour inscrire l'ensemble des élèves volontaires, de plus l'AS est redevable de 450 € pour les transports dans le cadre des compétitions. M. Le Lay précise aussi que le recrutement des élèves est difficile, que la contribution demandée aux familles s'élève à 15 € par élève et que la subvention accordée par la mairie de Lanmeur est de l'ordre de 200 €. Dans ce contexte l'AS est contrainte de demander une subvention au collège.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

4. Contrat de maintenance désenfumage et alarme incendie

Mme l'accenda demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer le contrat de maintenance avec ASI pour le désenfumage et l'alarme incendie de l'établissement pour une durée de 3 ans et un montant annuel de 688,80 euros :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Point IV : Travaux et équipements : :

1- Point sur les travaux :

L'établissement va rentrer dans une période de restructuration au niveau du rez-de-chaussée (restructuration des salles de sciences).

Dès les vacances de Pâques, une première phase de travaux consistera à retirer les sols plastiques des salles 8 et 9. Courant de la dernière semaine de juin, les travaux de démolition commenceront. Ces travaux devraient durer jusque début février 2017.

Actuellement, une pré-étude sur la restructuration des cuisines est en cours. La restructuration devrait commencer sur l'année 2017/2018.

2- point sur la commission de sécurité du 2 mars 2016

En tant qu'Établissement recevant du Public (ERP), notre collège est soumis à une commission de sécurité tous les 3 ans. Pour cela, une préparation à cette commission a eu lieu le mercredi 13 janvier dernier afin de faire le point avec le Conseil Départemental sur la sécurité des locaux,

Point V- La parole au Conseil Vie Collégienne

Mme Faccenda donne la parole à Marion l'ustec, vice-présidente du Conseil Vie Collégienne. Le premier conseil s'est tenu le lundi 1^{er} février 2016. (cf. annexe4 : compte-rendu du CVC du 1^{er} février)

Mme l'accenda indique que le Conseil Vie Collégienne disposera d'un tableau d'affichage pour communiquer avec les membres de la communauté éducative et que les compte-rendus seront accessibles sur le site.

Point VI- Questions diverses :

1- questions concernant le réseau pédagogique de l'établissement (cf.annexe 5)

a)- problème de connexion des ordinateurs au serveur :

Les soucis de connexion viennent d'un problème de mémoire du serveur. Cette mémoire a été commandée et reçue. Une demande urgente a été déposée à la plate-forme pour l'installer, nous sommes dans l'attente.

Mme Rémond précise qu'il y a aussi un problème de démarrage des postes, en plus des problèmes de débit, et indique que sur 18 PC seuls 11 fonctionnaient le jour de ce CA. Mme Kuligowski répond qu'une demande d'intervention a été faite auprès du DAIP . Mme Rémond ajoute qu'il y a aussi un problème de câblage puisque plusieurs fiches réseaux sont cassées. Mme Huon va se renseigner pour voir comment régler ce problème de fiches et propose de mandater une personne au Conseil Départemental.

A notre connaissance, le câblage n'est pas vétuste et n'a pas besoin d'être changé. Si tel était le cas,

Mme Faccenda ne doute pas que le Conseil Départemental accompagnerait les besoins comme c'est toujours le cas.

Toutes les demandes faites au DAIP sont régulièrement relancées.

b)-imprimante :

Le collège a acheté sur fonds propres une nouvelle imprimante pour la salle informatique. Une demande urgente a été déposée à la plate-forme pour l'installer, nous sommes dans l'attente.

Il n'est pas à l'ordre du jour d'investir dans une imprimante à l'étage.

2- question des professeurs d'EPS (cf.annexe 6)

Mme Faccenda indique avoir rencontré M.Fichet le mardi 5 janvier 2016 avec Mme Kuligowski. Lors de cet entretien, M.Fichet a confirmé que les travaux de rénovation du gymnase de la ville de Lanmeur pourraient commencer à la rentrée de septembre 2017. Un changement d'architecte, aucun calendrier officiel n'est défini.

M.Fichet a bien indiqué qu'il ne manquerait pas de nous informer de l'évolution du projet et que le collège y serait associé.

M. Le Lay rappelle qu'en 2011, un courrier de M. Fichet fixait la fin des travaux en 2012 et déplore que le calendrier de restauration du gymnase soit toujours aussi flou puisque l'on est passé d'un horizon 2012 à une date hypothétique en 2017.

M. Le Lay regrette également le manque de coordination à Lanmeur puisqu'il y a énormément de points de détails qui auraient du être vus depuis le départ.

Mme Huon répond que certains projets doivent être repoussés vu l'importance des coûts et indique que des appels d'offre viennent d'être lancés pour des projets qui ont été initiés en 2006. Les délais et les procédures sont donc très longs.

3-question de Mme Larvor sur le chauffage en salle d'arts plastiques (cf. annexe 7)

L'isolation du plafond a été réalisée suite aux premières remontées de problème de température dans la salle concernée. En 2012, le changement de chaudière a permis également de gagner en température.

Pour permettre une meilleure efficacité du chauffage, il est impératif qu'aucun mobilier ou autre ne soit positionné devant les deux radiateurs de la salle.

La salle de petite permanence est selon les plans initiaux la salle d'arts plastiques. Elle dispose donc de points d'eau. Si Mme Larvor le souhaite, les aménagements nécessaires (vidéo, tableau blanc, tables de dessin) seront faits pour l'accueillir avec les élèves.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 19h35

La présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance

Mme FACCENDA

Collège des Quatre-vents
Le Principal
350 LANMEUR

M.BRIGANT


CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 02 février 2016

QUORUM : 13
Présents : 17

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
1. EQUIPE DE DIRECTION	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. PLANTEC-ROUSIC F. KULIGOWSKI O.		
2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale	Conseiller départemental collectivité locale collectivité locale	HUON Joëlle LOSTANLEN G. FICHIET J. L. BIHAN P.	QUENEA A.	
3. PERSONNALITES QUALIFIEES	Directrice adjointe ULAMIR	COMPOIS Bénédicte		
4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement		LUCAS Hervé REMOND Christine LE LAY Erwan BRIGANT Hervé LOUVEL Aline LENNE Nicolas L'ARHANTEC Christian LEGADEN Chantal	BRIGANT Gwenaëlle LE PAGE Gaëlle LIMA Natalia SIMONOWSKI Lisa HION Charlotte GUILLOU Sylvie	
5. PARENTS d'ELEVES		LE COZ Gaëlle MARTIN Stéphanie LE GUEDES Gilles LACUT Céline DAFNIET Yvan LE CUNUDER Gilles	LACUT Anne- Françoise SCOUARNEC Isabelle GAUTHIER Marianne LOUTIN Réjane MALARD Hélène	
Elèves		STEPHAN Maïna FUSTEC Marion	PATTE Richard LAURANS Clara	

TABIEAU DE REPARTION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DEBUT RENDEE 2016

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CHIFFRÉES

Disciplines	Séance			Séance			TOTAL	Budget de fonctionnement	Affectation	Sagep	Divers	TOTAL GENERAL	Affect des autres dotations	SUP	CHUQ	CSO	CSR	BMP	TOTAL AFFECT PREPAI		Commentaires (temps parties, ateliers, intervention CSO, CSR, etc.)	
	DIV	DESIGNS	IMP	DESIGNS	IMP	DESIGNS													HP	HSA		
1er Cl. Cl.	4	2,00	3	4,00	3	2,00	14,00					14,00	14,00							4,00	0,00	TP Mme Sarnewald 14/18
2e Cl. Cl.	3	18,00	3	12,50	3	18,50	32,00					32,00	32,00							17,50	50,00	P M Fouillat 14,315 / commande matériel de M. Dussereux 201 3M
3e Cl. Cl.	1	5,00	2	5,00	1	3,00	14,50	0,00				14,50	14,50							5,00	14,50	TP Mme Carlier 5/18 TP Mme Sarnewald 8/18
4e Cl. Cl.	4	15,00	3	9,00	3	9,00	45,00					45,00	45,00							10,00	14,00	TP Mme Sarnewald 8/18
5e Cl. Cl.	2	5,00	2	5,00	2	5,00	20,00					20,00	20,00							5,00	5,00	
6e Cl. Cl.	4	14,00	3	6,00	3	9,00	48,00					48,00	48,00							8,00	42,00	TP Mme Sarnewald 8/18
7e Cl. Cl.	4	12,00	5	4,50	3	4,50	27,00					27,00	27,00							5,00	22,00	TP Mme Sarnewald 8/18
8e Cl. Cl.	4	15,00	5	10,00	3	12,00	47,00					47,00	47,00							52,00	1,00	TP Mme Sarnewald 8/18
9e Cl. Cl.	4	4,00	3	4,50	3	4,50	19,00					19,00	19,00							18,00	2,00	TP Mme Sarnewald 8/18
10e Cl. Cl.	4	12,00	3	12,00	3	15,00	27,00					27,00	27,00							5,00	22,00	TP Mme Sarnewald 8/18
11e Cl. Cl.	4	9,00	3	3,00	3	2,00	14,00					14,00	14,00							14,00	2,00	TP Mme Sarnewald 8/18
12e Cl. Cl.	4	4,00	3	3,00	3	2,00	14,00					14,00	14,00							14,00	2,00	TP Mme Sarnewald 8/18
13e Cl. Cl.	4	15,00	3	9,00	3	5,00	49,00					49,00	49,00							9,00	49,00	TP Mme Sarnewald 8/18
14e Cl. Cl.	4	0,00	3	0,00	3	0,00	0,00					0,00	0,00							0,00	0,00	TP Mme Sarnewald 8/18
15e Cl. Cl.	4	0,00	3	0,00	3	0,00	0,00					0,00	0,00							0,00	0,00	TP Mme Sarnewald 8/18
TOTAL		127,00		122,00		97,50	392,50	0,00	9,00	0,00	0,00	407,50	392,50	0,00	0,00	4,00	3,00	83,00	384,50	22,00		

Appel : Huites correspondant aux notes de la dernière
 ABE : LINES, heures de laboratoire SVT - SCIENCES PHYSIQUES
 BMP : Moyens matériels
 CREA : Cotation de poste
 CSO : Compléments ou services devant à charges budgétaires
 CSR : Compléments de services et autres établissements
 SUP : Suppressions de postes

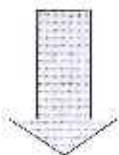
120 HP + NS 407,50
 HS 2 CROCIER 28999
 TOTAL GENERAL 407,50

A retourner pour le 12 février 2016

Bilan du premier tri et de la pesée des déchets réalisés le 13 octobre 2015



335 repas préparés

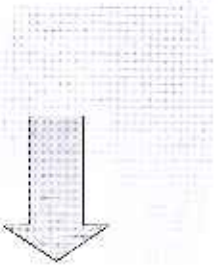


59 repas jetés

=

soit sur une année scolaire, l'équivalent de 8290 repas gaspillés

de quoi nourrir tous les habitants de Lannear pendant 4 jours !



611 € de fourniture ont été dépensés pour préparer le repas

172 € de nourriture sont partis à la poubelle

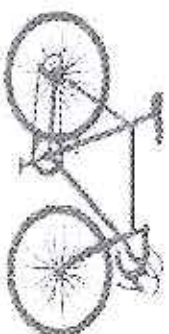
=

Soit sur une année scolaire l'équivalent de 24 124 € !



60 PS4

+



80 vélos

Conseil de vie collégienne

1^{er} février 2016

Présents : Marion Fustec - Antoine Boubennec - Bleuenn Joncour - Ianis Le Guedes - Corentin Pereira - Brian Gueguen - Jérémy Lebras - Alexandre Mercier - Tristan Monchy - Nine Rault - Mme Faccenda - Mme Kuligowsky - Mme Plantec-Rousic - M.Moalic - M.Gaudry

Excusés : Mrs Lucas et Larhantec

Secrétaires du CVC : Bleuenn Joncour et Mme Plantec-Rousic

Présentation du CVC

Mme Faccenda explique que le CVC est une instance non officielle calqué sur le CVL (conseil de vie lycéenne), dont le but est d'échanger sur la vie de l'établissement.

Il s'agit d'une première au collège de Lanmeur, sous cette forme. Il est constitué de 10 délégués élèves et de 10 adultes. Le CVC se réunira avant chaque Conseil d'Administration.

Marion F, vice-présidente, fera un compte-rendu des échanges à chaque CA.

Bien entendu les élèves pourront se concerter en dehors des CVC, après en avoir fait la demande auprès de Mme Faccenda.

Il leur est aussi proposé de faire un trombinoscope des délégués élèves au CVC pour qu'ils soient connus de tous les autres élèves.

Conseil d'administration

Mme Faccenda présente l'organisation du CA et l'ordre du jour de celui à venir.

En effet, le CA va devoir se pencher sur la ventilation de la DGH (Dotation Globale Horaire) proposée par la principale. Cette dernière explique qu'avec l'enveloppe de 412,5 heures par semaine attribuée, elle va organiser le temps scolaire des élèves et des professeurs. Une sorte de Tétris à l'échelle du collège.

Sinon, 14 classes, dites « divisions » sont prévues pour la prochaine rentrée : quatre classes en 6^e, trois classes en 5^e, trois classes en 4^e et quatre classes en 3^e.

Réforme du collège

A partir de septembre 2016, la réforme prévoit que les élèves auront 26 heures de cours par semaine en dehors d'option éventuelle ou de choix d'une section particulière en entrant au collège.

Les élèves de 6^e auront six heures de cours par jour. Les autres en auront sept.

L'AP (accompagnement personnalisé) se généralise à toutes les classes. Les élèves du cycle 4 (5^e-4^e-3^e) devront participer à des EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) tout au long de ce cycle. Ils devront en choisir 6 sur les 8 proposés.

Pour mettre en place cette réforme, les professeurs et personnel d'éducation sont en train d'être formés. Mercredi prochain toutes ces personnes resteront au collège l'après midi pour une seconde journée de formation. De nouveau, ils se retrouveront le jeudi 25 février à partir de 16h. Les cours finiront ce jour-là à 16h. Une information sera distribuée aux familles.

Mme Faccenda informe aussi le CVC que la section bilingue sera maintenue au collège l'année prochaine. Une filière bilingue breton-français va aussi ouvrir ses portes. Enfin, une section foot pourrait voir le jour. Le CA donnera son avis demain sur cette éventualité. Monsieur Cadran en serait l'enCadrant. La décision finale sera connue courant mars.

Actualités du collège

- Le collège pourrait être labellisé « Collège numérique » grâce à Nao et la future imprimante 3D notamment. Notre dossier, qui a été retenu, est monté à Paris.
- Des élèves de 3^e se battent en ce moment contre des 5^e dans le cadre de la Battle organisée par les professeurs de lettres et la troupe Via Cane, qui oppose Shakespeare à Molière.
- Un artiste interviendra en cours d'espagnol le 29 février auprès des élèves de 4^e.
- Des travaux importants vont débiter pendant les vacances d'avril. L'idée est de recréer des salles de sciences plus fonctionnelles et un bureau pour la CPE. Les salles 8 et 9 vont être les premières impactées. Elles pourront toutefois être de nouveau utilisées au retour des vacances. La cuisine va aussi être refaite. Pendant un an les repas seront fait ailleurs et réchauffés au collège. En septembre 2018 nous aurons une nouvelle cuisine.
- Enfin, Monsieur le Maire a annoncé que le gymnase allait être rénové sur l'année 2017. Nous allons donc avoir beaucoup de travaux sur une même période. Il nous faudra nous adapter.
- Les familles n'ont plus la possibilité de contacter l'équipe de direction en envoyant un message via Educhorus. En effet, le contact par téléphone, par carnet ou sur rendez-vous est privilégié.

Questions / réflexions des élèves

- Pourquoi n'y a-t-il plus d'aide aux devoirs ? (Antoine B)

Réponse de Mme Faccenda: Ce n'est pas une décision du collège de Lanmeur. Il n'y a malheureusement plus « d'enveloppe budgétaire », autrement dit d'argent du Ministère, pour le faire. Tous les établissements sont concernés par cet arrêt.

- Peut-on imaginer une autre organisation pour les élèves qui doivent montrer les carnets pour sortir du collège ? (Tristan M)

Réponse de Mme Plantec-Rousic: Il est vrai qu'il y a souvent la queue. Mais les élèves attendent aussi le dernier moment pour montrer leurs mots. Une réflexion est à mener avec les délégués du CVC pour améliorer ça.

- La petite permanence va-t-elle être refaite ? (Antoine B)

Réponse de Mme Faccenda: Pour l'instant ce n'est pas prévu. Question intéressante car le CVC sert justement à se poser ce genre de question.

- Peut-on faire un questionnaire à diffuser auprès de tous les élèves pour savoir comment ils trouvent l'ambiance du collège et s'ils ont des propositions à nous faire ? (Bleuenn J)

Réponse de Mme Faccenda: Bien sûr. C'est précisément le genre de choses que peuvent faire les délégués au CVC.

- Pourrait-il y avoir un grand tableau où les professeurs annoncent leur absence ? (Nina R)

Réponse de Mme Plantec-Rousic: C'est inutile, car si les élèves n'ont pas été avertis de l'absence d'un professeur par la vie scolaire, c'est que cette absence est imprévue (pour maladie par exemple). Pour les autres absences, nous essayons d'avertir dès que possible les élèves en les faisant noter dans le carnet de correspondance. Ces absences sont aussi indiquées sur Pronote. Il faut que chacun ait le réflexe d'y aller.

Bleuenn Jancour



2/02/2016.

Marie Faccenda



2/02/2016.

CA du 2 février 2016 : Question diverse autour de l'informatique au collège

Il s'agit ici d'une question collégiale. L'ensemble des collègues s'inquiète des conditions d'utilisation de l'informatique au collège, conditions qui ne cessent de se dégrader.

Plusieurs collègues ont d'ailleurs renoncé cette année à utiliser la salle informatique avec leur classe !!!

En effet, les ordinateurs, qui sont récents (2 ans?) ont parfois du mal à se connecter au serveur. Pour exemple, la semaine du 25 janvier, sur les 18 postes de la salle, 6 ne démarrent pas ou ne se connectent pas au serveur ! (lundi) ; 4 le mardi et 5 le jeudi.

L'installation de la salle est inadaptée à un travail en classe, d'autant plus que le câblage semble vétuste. Est-il envisageable de la refaire ?

Le Conseil départemental nous répondra que non. Est-ce envisageable de le faire sur les fonds propres du collège ?

D'autres problèmes annexes concernent également les postes du CDI. Pour exemple, la majorité des élèves de 6e ne peut s'y connecter ! Pour autre exemple, 2 des 3 postes ne sont plus équipés de Mozilla Firefox, seul navigateur qui permet la consultation du catalogue en ligne sur Toutatice (car la version d'internet explorer est trop ancienne). Des demandes de dépannage ont été remontées au DAIP, - depuis novembre 2015 - sans réponse pour l'instant.

Concernant les imprimantes

L'imprimante couleur réseau localisée en salle informatique est défaillante depuis le mois de mai 2015 : elle se déconnectait sans raison.

« Déconnectait » car depuis décembre, elle ne fonctionne plus du tout !

Bilan : les élèves ne peuvent plus rien imprimer, les professeurs doivent exporter leurs documents sur clé USB pour ensuite les imprimer en salle de reprographie ! Ou à la maison...

Est-ce du luxe de disposer d'une imprimante en état de fonctionnement en salle informatique, et d'une autre à l'étage ?

Question : quelles évolutions positives peut-on envisager à court terme au collège, sachant que l'informatique est aujourd'hui dans tous les programmes -- et sachant qu'une tablette ne remplace pas un ordinateur ?

Pour les représentants au CA,



Reçu le jeudi 28 janvier 2016.

MEVEL KATRIN
TRICORE STEPHANE
CADRON JACQUES
LE MY ERWAN

LANTEUL, LE 29/01/2016

ANNEXE 6

PROFESSEURS D'EPS

à M^{me} FACCHINI MARIE
PRINCIPALE
COLLEGE AUX
QUATRE VENTS
LANTEUL

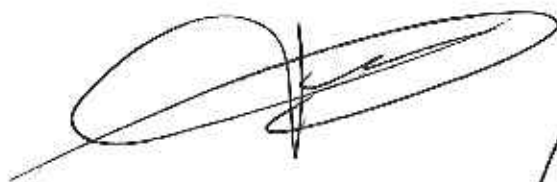
OBJET: QUESTIONS DIVERSES
CA DU 02/02/2016.

Madame la Principale,
Voici les questions que nous aimerions
poser lors du CA du 02/02/2016:

Pourrions nous avoir un calendrier des
travaux de rénovation de la salle
omnisports de Lanteul ?

Les professeurs d'EPS pourront-ils être associés
à ce projet de rénovation dès le
début ?

Bien cordialement



Reçu le 29/01/2016.

Ordre du jour du Conseil d'Administration du 2/02/2016

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 23 novembre 2015
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie de l'établissement

1. Point sur la répartition des moyens- DGH rentrée 2016
2. Point sur la mise en œuvre de la réforme -rentrée 2016
3. Information sur le projet Plan numérique 2016 : « collège numérique et innovation pédagogique »
4. Information sur le projet « compostage et réduction du gaspillage alimentaire »

Point II – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Résidence compagnie Via Cane-Indigo Moon-niveaux 5ème et 3ème
2. Accueil d'un musicien en cours d'espagnol-niveau 4ème
3. Présentation Section sportive football

Point III – Points financiers

1. Répartition des fonds sociaux
2. Admission en non valeur
3. Don à l'association sportive du collège (DBM prélèvement fonds de roulement)

Point IV – Travaux et équipements

1. point sur les travaux
2. point sur la commission de sécurité du mercredi 2 mars 2016

Point V-Questions diverses :

Merci de me faire parvenir par écrit les questions diverses 48 h avant le Conseil d'Administration

pourriez-vous aborder les problèmes de Température dans la salle d'arts plastiques. Des journées comme CARVOR ne peut pas enseigner dans sa salle car il fait entre 10° et 11° c'est un problème récurrent chaque hiver. Les Arts plastiques doivent être enseignés dans une salle spécialisée (point d'eau, matériel divers de création etc...) la solution de rucher dans une autre salle n'est pas satisfaisant pour répondre aux exigences du programme officiel (peinture, découpage, collage assemblage, couleurs matériel etc... accès à une réserve) et cela fait un certain nombre d'années que cela perdure (10 ans minimum!) B. L. 29/01/2016

Reçu le 29/01/2016.

